Billet d'humeur 4ème CM du 05/06/2026 : Apollo Gerde.

Houston on a un problème ! Cette phrase, rendue célèbre dans le film Apollo 13 reflète avec justesse la situation que traverse la municipalité. Ce conseil municipal a mis en lumière que gouverner exige sang-froid, lucidité et sens du collectif.

Premier clap, on commence avec une proposition de modification d'ordre du jour avec rajout de dossiers urgents relatifs à la forêt et au bois : Dossier de financement FNV (France Nation Verte), car nous avons une date limite stricte au 20 juin ! (Bizarre d'avoir si peu de temps pour déposer un dossier…). Certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) : délibération obligatoire pour le renouvellement pour 5 ans …Facturation électronique ONF (Organisme National des Forêts) : La réforme sur la dématérialisation des factures entre en vigueur au 01er septembre 2026. Ce point aurait-il pu être mis directement à l'ordre du jour sachant que cette échéance approche à grands pas ?

Puis, lecture des points relevant des questions diverses (de l'opposition !), énumérés par le Maire. Nous faisons remarquer que demande avait été faite de mettre le point de la politique générale de la commune en ordre du jour, et non pas en questions diverses. Nous leur avons tendu la perche ! :

Le Maire : « oui ben euh… on n'a pas très bien compris non plus la formalisation de cette demande. Il va falloir que vous la rédigiez de façon plus concrète pour qu'on puisse y répondre parceque là, euh, on a préparé le budget, on a monté le budget, on a voté les priorités… on n'a pas bien compris, euh, comment vous avez interprété l'article (…) donc on aimerait une formulation un peu plus précise (…) car nous on estime y avoir répondu, à la fois par les projets et à la fois par le budget».

La secrétaire de mairie prend la parole et dit s'inquiéter car elle ne comprend pas non plus ce que nous demandons : « le budget a été voté… ». Elle nous demande une rétrospective claire de ce que nous attendons, parce qu'elle ne comprend pas.

La personne occupant le poste de secrétaire de mairie n'a pas la compétence pour répondre aux questions diverses. Les réponses aux questions sur les affaires de la commune doivent être traitées par le maire ou éventuellement un adjoint et tant qu'à faire…avec leurs propres mots.

Voici une chronologie simple à appliquer en début de mandat :

1. Installation du conseil municipal,
2. Organisation délégations et des commissions
3. Diagnostic => REDACTION DE LA POLITIQUE GENERALE COMMUNE.
4. PUIS BUDGET
5. Et *for sure*, Mise en œuvre.

Mme le Maire, Il arrive un moment où votre programme de campagne doit se transformer en quelque chose de réel, et ce quelque chose de réel s'appelle une politique générale.

Celle-ci traduira, vos missions pour la commune, vos valeurs de partage, vos orientations. Elle donnera du sens, fixera une direction à votre mandat et fondera la cohérence de vos actions. En clair :

Politique générale d'une commune ≠ Budget annuel

Apollo Gerde a donc décollé mais n'a pas de mission.

Sujet Création d'un emploi permanent Mairie / Ecole :

Départ à la retraite d'un des agents périscolaires fixé au 01 septembre 2026.

« Après analyse des besoins réels de notre structure pour la rentrée, nous faisons le choix d'ajuster le volume horaire du futur poste. Le nouveau poste à pourvoir se portera à 31h50 hebdomadaires ». (Justifié par un calcul mathématique de proratisation).

« Il s'agit d'acter la création du poste de remplacement à temps non complet, pour permettre l'ouverture des recrutements et assurer une rentrée scolaire SEREINE ».

Affaire à suivre.

Maison Dauphole :

La municipalité a obtenu une subvention à hauteur de 5000€ par an, par logement et pendant 7 ans. Cette subvention permettra l'embauche d'un « animateur de vie sociale », poste à temps partiel 50%. Soit :

5000 € * 7 logements = **35 000€** annuels
(35000 € * 7 ans = total 245 000 €)

« Mensuel brut 1600, 67 €, soit 12 080,04€ bruts annuels » selon une des adjointes… une calculette svp.

Par ailleurs en parlant de mi-temps, nous serions sur du +-/ 800 euros bruts à verser mensuellement, avec admettons 40 % de charges en plus à payer par la mairie cela nous donnerait 1120€ mensuel bruts (en moyenne). Et par 12 mois => 13 440€ bruts annuels. Arrondissons à 15 000€.

Quid de la différence de 35 000€ moins 15 000€ ? Pour quel usage, ou quelles animations ?

Forêt :

Les sujets sur la forêt sont plus fluides et audibles et en plus on apprend des choses intéressantes. C'est plutôt rassurant.

Questions diverses (demandées par les élus de l'opposition, comme le rappelle à nouveau le Maire)

Questions sur la possibilité d'un temps d'échange à la fin des conseils municipaux :

« Alors, réponse NON ! parce qu'il me parait essentiel de préserver le cadre officiel et solennel du conseil municipal ainsi que la SERENITE des échanges ». « Le public n'a pas le droit à la parole, ni à manifester, ni des rires, ni de chuchoter entre eux comme ça a pu être le cas. Je veux bien une certaine indulgence, mais faut pas…voilà, donc là c'est SANS APPEL ». (A bon entendeur !)

Deuxième tentative cordiale de notre part : serait-il tout de même imaginable que la mairie organise des échanges avec la population en dehors du conseil municipal?

Double effet Kiss Cool :

« Alors,… il faut se mettre dans l'idée, la campagne c'est FINI » (comme CAPRI). « Les élections, elles sont FAITES, il y a un résultat, faut l'INTEGRER ! Donc, le débat il se déroule au conseil municipal. » (…) « Les débats, les réunions publiques en dehors de ce qu'il s'est passé, euh … NON ».

Troisième tentative : vous annonciez quand même dans votre programme la consultation de la population…

« Oui il y aura une consultation de la population pour le projet de centre-bourg, pour les citoyens directement impliqués. C'est une consultation, ce ne sont pas des réunions où il y a des échanges à nouveau sur une politique… ».

Des réponses qui clarifient le positionnement de la Mairie sur la participation citoyenne.

Point sur la situation de l'école publique suite à l'article paru dans la presse :

Mise en bouche de Mme le Maire : « Donc, je vous écoute». Non, c'est l'inverse. Nous vous avons envoyé une question par email. En toute logique, c'est nous qui vous écoutons… Houston est-ce que vous nous recevez ?!

Petite remarque discrète de Mme le maire : « c'est l'ensemble du conseil municipal qui est **attaqué**, on est bien d'accord ? »

☞Prise de parole d'un conseiller municipal Unis pour Gerde qui veut exprimer vivement son ressenti.

« On est allé un peu trop loin et ça va se retourner contre Notre école ».

Selon lui, rapprochement de l'apparition du sujet école avec les élections municipales. Sujet *allumé* pour les élections municipales. Il explique qu'il y a un « courrier » qui va

assez loin, qui va jusqu'au préfet, jusqu'à l'inspection académique.... « Il va y avoir des enquêtes, on a vu des gendarmes sur Gerde ».

Il enchaine sur sa vision des choses : il s'est engagé dans une équipe municipale, pour connaître le fonctionnement d'une collectivité, le budget, les recettes, etc... « Ce qui m'anime en premier lieu c'est le BIEN VIVRE dans un village (...) Je suis attaché au village et ne fais pas de distingo entre La plaine, le village, ou les hauteurs, je ne divise pas... Cette division elle va nous porter tort ».

« Les parents d'élèves dénoncent quelque chose ». Il ne comprend pas le but recherché. Il enchaine sur le fait qu'il faut respecter la fonction du maire, « le maire ne doit pas se sentir **agressé** quand il va à une réunion, sinon ça coupe la relation».

« Il y a d'autres moyens de discuter que de jouer sur l'intimidation ou la menace »...

« Ceux qui veulent partir, pour se faire une santé mentale (...) c'est leur choix ».

Et il explique que c'est comme dans un divorce, ce sont les enfants qui vont trinquer.

« On accueille des enfants qui ne sont pas de la commune de Gerde, ça nourrit nos effectifs, on ne va pas s'en plaindre, mais on prend en charge TOUT, donc il faut que les parents qui habitent en dehors de la commune en prennent conscience et que quelqu'un leur dise » => donc on ne va pas s'en plaindre, mais on s'en plaint quand même un peu... 📣Alerte dérive 📣 Alerte dérive 📣 Alerte dérive📣 ...

Explication de Mme le Maire: « la CCHB prône un transfert des compétences de l'école vers la communauté des communes, pour arriver à 3 pôles (...) et ça, c'est la mort de nos petites écoles, **et VOUS êtes en train d'y travailler** ».

Si Raymond Queneau pouvait encore nous offrir un Exercice de style sur le courrier des parents au préfet, le Maire et son conseiller municipal comprendraient que les parents sont très loin de toute attaque, et résolument engagés dans une démarche constructive porteuse d'espoir et de renouveau.

Résumé du raisonnement :

CAMPAGNE ELECTORAL => VOLONTE D'EMBETER LA MAIRIE DE LA PART DES PARENTS QUI ONT COMPLOTE AVEC L'OPPOSITION => NOTRE FAUTE SI LES PETITES ECOLES DISPARAISSENT.

Nous avons perdu le signal.. Mayday mayday. Bip .. Bip ... Bip ..... Biiiiiiip. Le pouls est à 0.

Un autre conseiller de la majorité prend la parole. Celui-ci dit ressentir un gros manque de communication et affirme simplement qu'« on ne peut pas ignorer l'article paru dans la presse ; on ne peut pas faire comme si tout allait bien ; on ne peut pas repartir sur une rentrée en septembre sans avoir proposé autre chose. Il faut assainir cette relation ».

Grâce à lui le défibrillateur a été chargé à 300 ….TCHAK !! Et le pouls est revenu ! ❤️

Merci pour ces remarques sensées.

Pour conclure, force est de constater beaucoup de bafouillements du Maire qui sait très bien lire des documents avec *éloquence*. C'est vrai qu'en essayant d'y mettre un peu d'intonation ça parait mieux passer…

Nous n'atteindrons pas notre destination si vous poursuivez seule votre propre trajectoire, Mme le Maire. Pour vous aider dans votre transformation, nous ne saurions que vous suggérer, d'INTEGRER à votre tour, que 358 personnes sur 773 n'ont pas voté pour vous.

Cessez de vouloir creuser le fossé avec vos remarques clivantes. Il n'y a plus d'opposition en face de vous, mais des élus qui veulent œuvrer au bien commun et faire équipe.

Dans tous les cas, nous avons enfin assisté à un débat au sein du conseil municipal, et c'est sans doute là l'essentiel.

Bel été à tous,